



Élargir la palette des orientations possibles grâce au fonds local d'aide aux travaux

Le **conseil départemental du Lot** s'appuie sur le Fonds social d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie pour proposer des solutions pérennes aux ménages en précarité énergétique

ORIGINES ET CONTEXTE

Dès le début des années 1990, le conseil départemental du Lot a élaboré une action d'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique alors intitulée « Lutte contre l'exclusion par la maîtrise de l'énergie ».

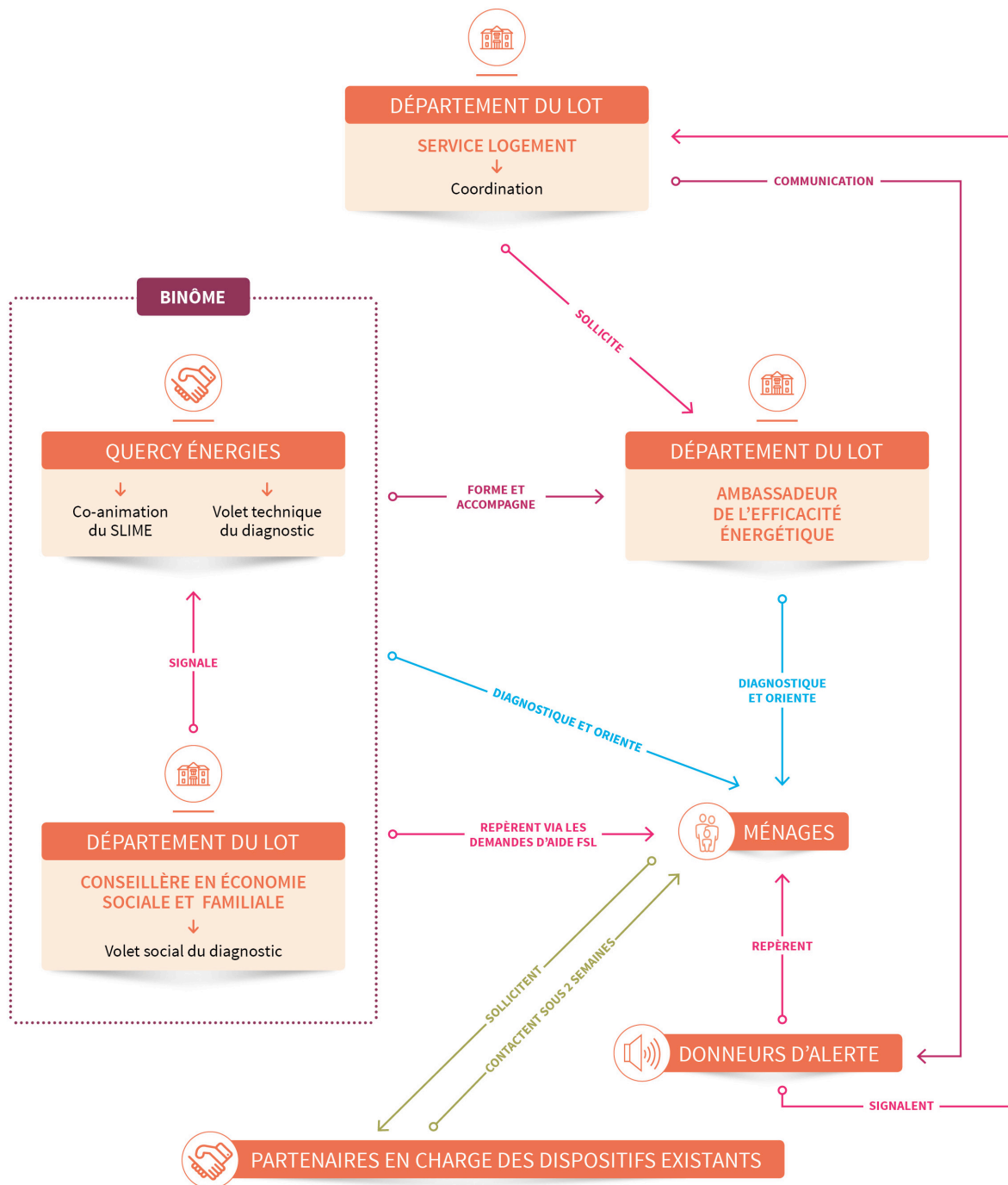
En 2012, le conseil départemental, en partenariat avec l'association Quercy Energies, a mis en place sur son territoire un dispositif SLIME dans la continuité de son action déjà engagée.

Le dispositif a été prolongé jusqu'en 2016, avec quelques évolutions, dont :

- le recrutement au sein du conseil départemental d'un ambassadeur de l'efficacité énergétique pour atteindre les objectifs de visites, doublés la deuxième année,
- la formation de cet ambassadeur au repérage des situations d'habitat indigne, pour en faciliter le signalement à la direction départementale des territoires.

Cadre politique	Protocole départemental de lutte contre l'habitat indigne
Service	Service Logement - Direction de la solidarité départementale
Budget	212 982 €
Calendrier	Du 4 août 2012 au 31 décembre 2016 – 3 ans et 5 mois
Population	80 628 ménages (173 758 habitants)
Nombre de visites	Prévu : 587 / Réalisé : 406 (2012 à 2015)
Ménages bénéficiaires (en précarité énergétique)	- demande récurrente d'aide du fonds de solidarité logement pour impayés d'énergie - ménages repérés par les donneurs d'alerte
Modalités du diagnostic sociotechnique	La moitié des diagnostics sociotechniques sont réalisées par un ambassadeur de l'efficacité énergétique du conseil départemental (2 visites par ménage) L'autre moitié par le technicien de Quercy Energies accompagné d'une conseillère en économie sociale et familiale (1 visite par ménage).
Partenaires opérationnels	Quercy Energies : agence locale de l'énergie en charge de la co-animation du dispositif et d'une partie des diagnostics sociotechniques
Partenaires financiers	EDF : fourniture d'une partie des kits éco-énergie

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL



ORIENTATION |
 REPÉRAGE |
 COORDINATION |
 DIAGNOSTIC SOCIO-TECHNIQUE |
 AU CAS PAR CAS

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Modalités

Le fonds local d'aide aux travaux du Lot, appelé **fonds social départemental d'aide à la maîtrise de l'énergie** (FSDAME), a été créé en 1987. Il s'agit d'une **aide aux petits travaux** propre au conseil départemental du Lot, dont l'objectif est de **diminuer le recours aux aides** de paiement des factures et de **réduire rapidement et simplement la consommation énergétique** des ménages tout en améliorant

leur confort dans le logement. Le fonds est destiné à financer tous types de travaux d'économies d'énergie, tels que l'installation d'un thermostat ou d'un poêle à bois, l'isolation des combles, etc.

Le FSDAME associe le service social territorial du département pour l'évaluation de la situation du ménage, l'opérateur habitat SOLIHA du Lot pour le montage des plans de financement de travaux, et Quercy Energies pour le montage et le suivi des dossiers.

Le **fonds d'aide aux travaux ne peut être sollicité que s'il y a eu une visite SLIME préalable**. Ce sont principalement la conseillère en économie sociale et familiale et le technicien de Quercy Energies qui décident en concertation, au vu de la situation d'un ménage, de le mobiliser.

Il n'y a pas de critère de revenus ou de statut d'occupation pour l'obtention d'une aide du FSDAME. Ainsi, elle peut être versée à la fois aux ménages bénéficiant du programme Habiter Mieux pour réduire le reste à charge dans le cas de travaux, et aux ménages non éligibles à ce dispositif rencontrant des difficultés pour financer des petits travaux. Les chargés de visite évaluent la situation sociale, technique et financière d'un ménage à un instant T et font appel au bon sens pour décider de l'attribution ou non d'une aide du fonds.

Contrairement à une aide aux travaux classique, le FSDAME peut fournir uniquement des équipements sans qu'ils ne soient nécessairement posés par un artisan, dans la mesure où le ménage est en capacité de le faire lui-même (pose d'un isolant par exemple). Cela réduit par conséquent le coût des travaux.

Chaque année, entre vingt et trente ménages perçoivent une aide du FSDAME. En 2015, 22 ménages ont bénéficié du fonds pour une aide à hauteur de 42 381 €, ce qui représente en moyenne 2000 € par ménage.

Enseignements

Le FSDAME est un **outil supplémentaire du SLIME adapté à certaines situations** rencontrées lors des visites à domicile, **notamment pour les locataires, pour lesquels peu d'orientations peuvent généralement être proposées**.

De plus, il permet de **faire intervenir plus facilement les propriétaires** dans la mesure où ils n'ont pas à supporter la totalité des coûts des travaux, le **budget étant réduit grâce au fonds**.

A l'inverse, le SLIME permet de repérer les ménages qui pourraient bénéficier de ce fonds d'aide aux travaux.

Facteurs de réussite

Quercy Energies est l'opérateur de diagnostic énergétique à la fois du SLIME, du FSDAME et du programme Habiter Mieux. Lors des visites SLIME, le technicien de Quercy Energies est en capacité d'évaluer plus rapidement vers quel dispositif le ménage va être orienté. Cela facilite aussi la transmission d'informations et la relation avec le ménage.

Perspectives

Malgré les contraintes budgétaires ce fonds devrait continuer à exister les prochaines années.

CONTACTS

Quercy Energies

Alban AUBERT

alban.aubert@quercy-energies.fr

05.65.35.81.26